



JOURNÉE DE RENTRÉE DES MUSICIENS-INTERVENANTS DE LA SARTHE

ATELIERS DE PRATIQUE ET D'ÉCHANGES

musique | musiques actuelles

Cette journée associe une formation d'une matinée pour découvrir un répertoire de chants traditionnels de Nouvelle Calédonie, et une après-midi d'ateliers autour d'enjeux professionnels entre musiciens-intervenants et acteurs de l'éducation artistique et culturelle.

Effectif : Limité à 30 inscrits

Tarif : Gratuit

Inscription :

Avant le vendredi 7 juillet 2017

Date : Vendredi 1^{er} septembre 2017

Horaires : 9h30-12h30 | 14h-17h

Lieu : 72 | Sargé-lès-Le-Mans (Espace culturel Scélia)

PUBLIC

Musiciens-intervenants du département de la Sarthe, et des départements voisins dans la limite des places disponibles.

CONTENUS

Atelier de découverte de chants de Nouvelle Calédonie.

- ▶ Apprentissage de plusieurs chants
- ▶ Découverte de la variété du répertoire traditionnel kanak
- ▶ Pratique des rythmes et langues locales à travers ces chants

Atelier d'échanges

- ▶ Évolutions du cadre d'intervention en milieu scolaire
- ▶ Échanges sur la mise en pratique des changements à venir

INTERVENANTS

Originaire de Nouméa, **Léon Guathoti** est étudiant au CFMI et au CEFEDM de Poitiers. Il est spécialiste des chants traditionnels de Nouvelle Calédonie et a encadré les classes à horaires aménagés du conservatoire de Nouméa. Invités : conseiller éducation artistique et culturelle de la DRAC, conseiller(s) pédagogique(s) en éducation musicale de la Sarthe.

BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNÉE DE RENTRÉE DES MUSICIENS-INTERVENANTS

Mayenne Culture

IDENTIFICATION

Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Fonction :

Discipline(s) enseignée(s) :

Département(s) d'enseignement :

50 / 53 / 61 / 72

Bulletin à retourner à :

Mayenne Culture | 84 avenue Robert Buron | CS 21429 | 53014 Laval cedex

02 43 67 60 90 | contact@mayenneculture.fr

ADHÉSION OBLIGATOIRE

J'autorise par la présente Mayenne Culture et le Département de la Sarthe à diffuser les photographies et vidéos capturées lors des actions auxquelles je me suis inscrit(e) et sur lesquelles je figure. Cette autorisation est valable pour l'édition des documents de communication imprimés et numériques de Mayenne Culture et du Département de la Sarthe ainsi que pour la promotion de leurs activités dans les médias et auprès de ses partenaires.

Cette autorisation peut être révoquée à tout moment par le signataire. La présente autorisation est incessible à une structure tierce.

Date :

Signature :

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR

Employeur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Demande de prise en charge :

acceptée en cours

ADHÉSION OBLIGATOIRE

50 € pour les communautés de communes et autres EPCI

20 € pour les communes, associations et autres structures de droit privé ou public

10 € pour les personnes individuelles